

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<b>Etaient présents :</b>	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Collette,
	Beauficel-en-Lyons	M. Pillet,
	Bosquentin	Mme Fouquet,
Présents : 41	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Votants : 48	Charleval	Mme Héquet, MM. Calais, Emo,
	Douville/Andelle	M. Cramer
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	MM. Vieillard.R, Gavelle
	Flipou	M. Mirallès,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 4 avril 2024	Letteguives	Mme Grégoire,
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	Mme Grouchy,
	Lyons-la-Forêt	M. Baldari,
	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers/Andelle	Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Simon, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	MM. Blavette, Bonneau,
	Vandrimare	MM. Bézirard, Dechoz,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Pouvoirs : M. Ziéliniski à M. Gavelle, Mme Dalissier à M. Calais, Mme Damois à M. Vieillard R., Mme Marteau à M. Moëns, M. Minier à M. Bézirard, Mme Le Tourneur à M. Romet, M. Béharel à Mme Fouquet.

**Tourisme : fixation des tarifs des produits par l'Office de Tourisme Lyons Andelle à compter du 15 avril 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission tourisme et culture en date du 25 mars 2024 ;

Il est proposé de fixer les tarifs des nouveaux articles en vente à l'Office de tourisme ainsi que les nouveaux tarifs de certains produits ayant subi une modification de leur prix fournisseur, à compter du 15 avril 2024.

Ces nouveaux tarifs figurent en gras et sont soulignés dans le tableau figurant ci-dessous.

Le conseil, après avoir entendu et délibéré à l'unanimité,

- fixe, à compter du 15 avril 2024, les tarifs des produits vendus à l'Office de tourisme tels que précisés ci-dessous :

Produit	Prix de vente
WIM - Affiche	19,90 €
WIM – Carte postale	2,50 €
<b>Glénat Jeunesse – Mon cahier Forêt</b>	<b>10 €</b>
Office de tourisme - Livret jeu « Un village dans les bois »	4 €
Office de tourisme - Livret jeu « Lyons fait son cinéma »	4 €
Cartothèque – ABC de la forêt	10,90 €
Cartothèque - Champignons Poche Nature	12,00 €
<b>Cartothèque - Les trésors de la Normandie - Jeu de 7 familles</b>	<b>7,50 €</b>
<b>Cartothèque - Stickers La Forêt</b>	<b>4,95 €</b>
<b>Cartothèque - Carte IGN</b>	<b>13,90 €</b>
Le Pressoir d'Or – Cidre rosé	4,80 €
Le Pressoir d'Or – Pétill' Pomme	4,80 €
Le Pressoir d'Or – Pétill' Pomme Poire	4,80 €
Le Pressoir d'Or – Pétill' Pomme Framboise	4,80 €
<b>Le Pressoir d'Or - Poiré</b>	<b>5,60 €</b>
Le Pressoir d'Or – Jus de pomme	3,80 €
Le Pressoir d'Or – Vinaigre de cidre	6,80 €
Le Pressoir d'Or – Confit de cidre	3,80 €
Le Pressoir d'Or – Confiture et gelée calvados	5,20 €
Le Pressoir d'Or – Confiture et gelée pomme	4,80 €
<b>Les Vergers d'Orgeville – Cidre brut</b>	<b>3,80 €</b>
<b>Les Vergers d'Orgeville – Cidre demi-sec</b>	<b>3,80 €</b>
Les Vergers d'Orgeville – Jus de pomme	3,80 €
Brasserie insulaire – Coffret duo	5,90 €
Brasserie insulaire - Beauté Fatale 75cl	6,20 €
Brasserie insulaire – Gueule d'amour 75 cl	6,20 €
Brasserie insulaire - KANAKA Triple 75 cl	6,90 €
<b>Brasserie insulaire – Super KANAKA 75 cl</b>	<b>6,90 €</b>
Brasserie insulaire – KANAKA IPA 75 cl	6,90 €
Domaine de Merval – Mignonnette de Calvados	4,90 €
Domaine de Merval – Mignonnette de Pommeau	4,90 €
<b>Domaine de Merval - Pommeau</b>	<b>16,90 €</b>
Eric Catherine – La Seine de Sequana aux portes de la mer	35,00 €
La Licorne Le Grand Cerf – Saveurs et terroir	20,00 €
Domaine du Haut-Fayel – Calvados 0.50 L	32,00 €
Domaine du Haut-Fayel – Pétillant de rhubarbe	4,80 €
<b>Domaine du Haut-Fayel - Calvados mignonnette</b>	<b>4,90 €</b>
Domaine du Haut-Fayel – Cidre brut	4,20 €
<b>Domaine des Hulottes – Confiture rhubarbe</b>	<b>4,50 €</b>
<b>Domaine des Hulottes – Confiture rhubarbe et autre fruit</b>	<b>4,80 €</b>
La mare aux abeilles – Miel 250 g	6,00 €
La mare aux abeilles – Miel 500 g	9,50 €
Tous fournisseurs – Peluche	19,00 €
<b>Les Plus Beaux Villages de France – La carte</b>	<b>7,50 €</b>
<b>Les Plus Beaux Villages de France – Le guide version française</b>	<b>18,90 €</b>
Savons d'ici - Savon	6,50 €
Mme Fabulet – Tote bag artisanal	9,50 €
Tous fournisseurs – Monnaie de Paris	2,00 €

<b>Tous fournisseurs – Carte postale en bois</b>	<b>3,20 €</b>
<b>Tous fournisseurs – Marque page en bois</b>	<b>3,90 €</b>
<b>Tous fournisseurs - Enveloppe</b>	<b>0,20 €</b>
<b>Tous fournisseurs – Carte postale</b>	<b>0,80 €</b>
Tous fournisseurs - Mug	9,50 €
<b>Tous fournisseurs – Tote bag</b>	<b>7,90 €</b>
Tous fournisseurs – Stylo bois	5,00 €
Tous fournisseurs - Parapluie	14,50 €
Tous fournisseurs – Sac kraft	0.50 €
Tous fournisseurs - Ethylo test chimique	1,50 €
Tous fournisseurs – Magnét métal	3,50 €
Tous fournisseurs – Magnét métal Normandie	4,50 €
Tous fournisseur – Magnét bois	4,50 €
Tous fournisseurs – Magnét Plaque de rue	3,50 €
<b>Tous fournisseurs – Porte clef bois</b>	<b>4,90 €</b>
<b>Tous fournisseurs – Porte clef Normandie</b>	<b>5,50 €</b>
Tous fournisseurs – Autocollant Normandie	4,00 €
<b>Tous fournisseurs – Autocollant Lyons Andelle</b>	<b>4,00 €</b>
<b>Tous fournisseurs – Boite sucrée caramel</b>	<b>7,20 €</b>
<b>Tous fournisseurs – Cartes éducatives Marc Vidal</b>	<b>6,80 €</b>
Tous fournisseurs – Dé à coudre	4,00 €
Tous fournisseurs – Le guide du Routard de l'Eure	12,90 €
Château de Vascoeuil – Carte postale	1,00 €
Château de Vascoeuil - Magnét	5,00 €
Mairie de Lyons-la-Forêt – Regards ... Lyons-la-Forêt	12,00 €

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



*Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.*

*La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.*